

GAZIFÈRE INC.
BUDGET REQUIS POUR LA GESTION DU PGEÉ 2016
CAUSE TARIFAIRES 2016 (PHASE 3)

	Budget approuvé¹	Budget proposé	Écart	Justification
Salaire	59 000 \$	59 000 \$	S/O	<p>Gazifère a prévu un employé à temps complet pour la gestion du PGEÉ. Cette personne agira à titre de coordonnatrice et sera responsable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Traiter les demandes de participation; • Gérer le budget consacré aux aides financières et à la gestion; • Faire le suivi des résultats des programmes; • Réaliser les activités de communication et de formation; • Coordonner l'élaboration et participer à la rédaction du rapport de fermeture des livres 2015; • Coordonner l'élaboration et participer à la rédaction du PGEÉ 2017; • Coordonner l'élaboration et participer à la rédaction de la preuve concernant l'acceptation des différents BNÉs et de l'utilisation de ceux-ci en adjonction au TCTR; • Superviser le travail des consultants; • Coordonner l'évaluation du programme Thermostat programmable; • Coordonner les échanges avec le Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles; • Remplir le document associé à la reddition des cibles en efficacité énergétique du gouvernement. • Participer à des comités de travail ou conférences (si requis).

¹ Correspond au budget de gestion approuvé par la décision D-2014-204. Voir Dossier R-3884-2014, pièce GI-19, document 1, page 10, pour le détail du budget de gestion pour l'année 2016.

GAZIFÈRE INC.
BUDGET REQUIS POUR LA GESTION DU PGEÉ 2016
CAUSE TARIFAIRES 2016 (PHASE 3)

	Budget approuvé¹	Budget proposé	Écart	Justification
				D'autres ressources internes relevant du service des ventes, de la comptabilité, de la réglementation seront mises à contribution pour assurer la gestion du PGEÉ. Considérant que l'on ne prévoit pas d'impact important sur la charge de travail de ces ressources, le temps qui sera consacré par ces ressources n'a pas été comptabilisé dans le cadre du budget de gestion du PGEÉ.
Plan de communication	42 000 \$	15 000 \$	(27 000 \$)	Gazifère a revu à la baisse le budget consacré à la promotion des programmes considérant : <ol style="list-style-type: none"> 1. L'amputation de l'offre de programmes suivant la décision D-2014-204; 2. La nécessité de limiter les activités de promotion afin d'assurer le respect du budget d'aide financière associé aux programmes²;
Consultant	45 000 \$	117 295 \$	72 295 \$	Pour le développement d'un nouveau PGEÉ, Gazifère a retenu les services de Dunsky Énergie et a prévu un montant de 68 575 \$. Ce montant a été défini en collaboration avec la firme d'experts et repose sur la réalisation de travaux antérieurs similaires pour des distributeurs gaziers et électriques en Amérique du Nord. Gazifère entend repositionner complètement son offre en efficacité énergétique et proposer de nouveaux programmes plus innovateurs et mieux adaptés à sa réalité de marché. Le nouveau PGEÉ visera

² Depuis le 1^{er} janvier 2015 et jusqu'à l'établissement de règles pour gérer les dépassements budgétaires, Gazifère n'accepte aucune demande d'aide financière qui engendre un écart avec son budget. Les aides financières sont désormais attribuées selon le principe du premier arrivé, premier servi. Par ailleurs, considérant que l'aide financière des programmes **Supplément MFR – Résidentiel**, **Appui aux initiatives**, **Chaudière à condensation**, **Unité de chauffage infrarouge**, **Supplément MFR-CI** varie et que le budget pour ces programmes se compose uniquement d'un montant moyen d'aide financière, la participation de la clientèle à ces programmes est limitée.

GAZIFÈRE INC.
BUDGET REQUIS POUR LA GESTION DU PGEÉ 2016
CAUSE TARIFAIRE 2016 (PHASE 3)

	Budget approuvé¹	Budget proposé	Écart	Justification
				<p>essentiellement l'exploitation des économies d'énergie dans le secteur commercial. De plus, tout comme l'a demandé la Régie dans sa décision D-2014-204, d'autres programmes destinés aux ménages à faible revenu seront introduits dans l'offre de programmes de Gazifère³.</p> <p>Dunsky Énergie appuiera également Gazifère dans le processus d'adoption réglementaire de ce nouveau PGEÉ ainsi que dans le cadre du dossier de fermeture annuelle des livres 2015. À ces fins, un montant de 44 800 \$ a été prévu.</p> <p>Un montant de 3 920 \$ servira à l'identification et la quantification des bénéfices non énergétiques associés aux programmes d'efficacité énergétique qui composeront le PGEÉ 2017. Gazifère parviendra à réaliser cette tâche à moindre coût considérant que les experts s'appuieront sur l'analyse des bénéfices non-énergétiques déjà réalisée pour Gaz Métro.</p>
Déplacement et autres frais	5 000 \$	5 000 \$	S/O	<p>Ce montant correspond principalement aux frais associés à l'hébergement, au transport et aux repas d'employés et d'experts participant aux audiences à la Régie de l'énergie.</p> <p>Les autres frais correspondent notamment aux envois postaux et aux activités de formation.</p>
Total	151 000 \$	196 295 \$	45 295 \$	<p>Au final, Gazifère demande l'approbation d'un montant additionnel de 45 295 \$ à titre de budget pour la gestion du PGEÉ 2016.</p> <p>Cette augmentation est entièrement tributaire du repositionnement de l'approche de Gazifère en matière d'efficacité énergétique.</p>

³ D-2014-204, R-3884-2014, Phase 3, 2014 12 05, page 63.

GAZIFÈRE INC.
BUDGET REQUIS POUR LA GESTION DU PGEÉ 2016
CAUSE TARIFAIRE 2016 (PHASE 3)

	Budget approuvé¹	Budget proposé	Écart	Justification
				<p>Dans un contexte de concurrence où les coûts liés au PGEÉ sont directement imputés dans les tarifs, il apparaît crucial pour le distributeur de s'associer à des experts qui sauront évaluer, concevoir et mettre en œuvre des stratégies éprouvées.</p> <p>Par ailleurs, le choix du principal test de rentabilité et la quantification des avantages de l'efficacité énergétique pour la clientèle, le distributeur et la société sont actuellement au cœur des débats. De l'avis de Gazifère, la méthodologie de calcul imposée par la Régie, soit l'adjonction du TCTR au TNT, ne capture pas l'ensemble des bénéfices associés aux investissements en efficacité énergétique et présente un portrait erroné de la rentabilité des programmes. Gazifère estime donc qu'il est juste de consacrer un plus grand budget à la définition d'une méthode d'évaluation de la rentabilité des programmes et d'une offre qui mettent en valeur l'importance de l'efficacité énergétique notamment pour répondre aux besoins énergétiques grandissants dans un contexte de réduction des émissions de gaz à effet de serre.</p> <p>En entreprenant cet exercice, l'entreprise offre à sa clientèle l'occasion de réévaluer la pertinence, la performance ainsi que l'efficacité de ses programmes. La démarche que souhaite entreprendre Gazifère est complète et permettra au distributeur de devenir un leader en efficacité énergétique au Québec.</p>